

Connaissez-vous WOLFGANTZEN ?

Dénomination dialectale : « Wolfgàntza »

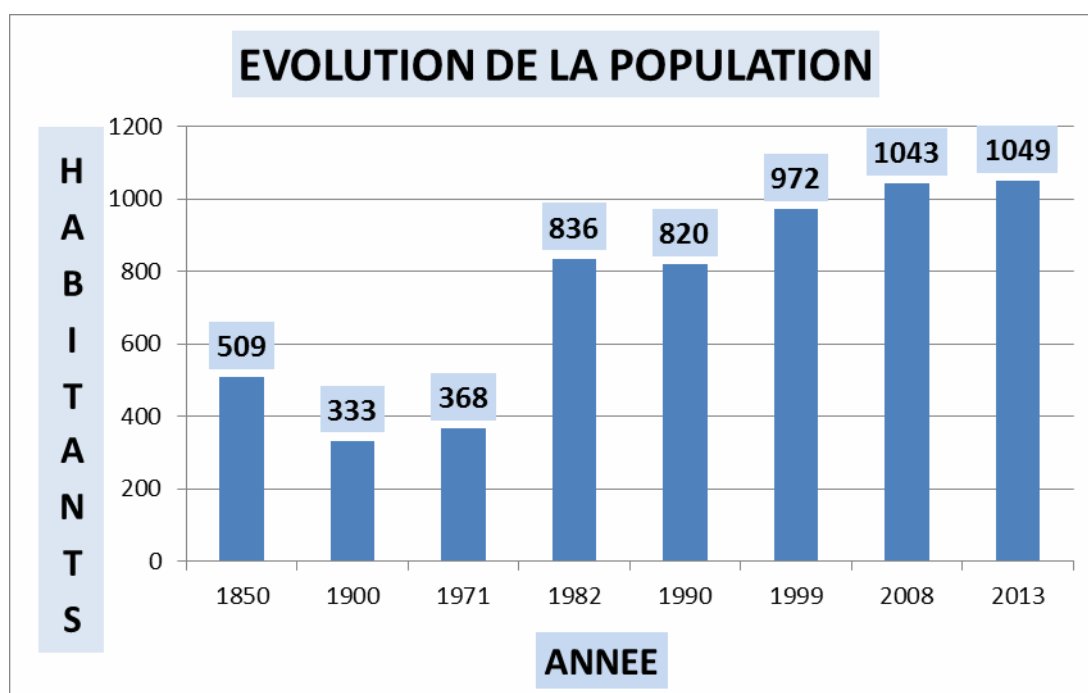
1. Géographie et économie

Village du Ried/Hardt, situé à 2km au Nord-Ouest de Neuf-Brisach, à proximité de la RN 415, en bordure de la forêt domaniale (310ha sur le ban de Wolfgantzen), sa propre forêt y étant accolée (70ha), WOLFGANTZEN fût longtemps une commune à vocation agricole, et surtout céréalière.

En 1907, on y dénombrait 596,5ha de labours, pour seulement 1ha de prés (7,5ha de vignes) que travaillaient 67 exploitations dont 4 de plus de 20ha, et 32 de -20ha et autant de plus petites. Actuellement, nous comptons moins de 10 agriculteurs vouant la quasi-totalité des 494ha aux labours (+ de 90% vont aux céréales).

Wolfgantzen comptait en 1971 388 habitants. En 1977, avec la construction du lotissement « Pleins Champs » et ses 70 maisons individuelles, la population a pratiquement doublé.

Les réalisations des lotissements LES MURIERS I et II, FLOREAL I et II, LES VERGERS, LE CANAL amènent une croissance continue de la population. Ce qui représente, au dernier recensement, 1043 habitants sur un ban communal de 906ha avec 10km de voirie communale et 30 km de voirie rurale.



Au niveau économique, le développement de la zone artisanale, située à l'est du village, permet d'assurer des ressources non négligeables à la commune.

Les principales constructions de ces dernières années:

- Une salle polyvalente en 1980
- Un groupe scolaire en 1986
- Un dépôt d'incendie en 1987

- L'achat d'un dépôt - atelier communal en 1988
- La réfection totale de la mairie en 1991
- L'adjonction d'une petite salle (salle polyvalente) en 1994
- L'aménagement d'une piste de quilles (sous-sol salle polyvalente) en 1998
- L'acquisition d'un corps de ferme avec restaurant (37/39 rue principale) en 2000
- Aménagement de la salle annexe de la mairie «Relai Postal » en 2004/2005/2006
- Réhabilitation du groupe scolaire en 2006/2007
- Adjonction d'un local de rangement (salle polyvalente) en 2008
- Création de 2 logements 1a, rue du Champ de tir (au-dessus de l'Auberge de la Poste) en 2007/2008.
- Création d'une aire de jeux en 2009
- Mise en place d'un Accueil de Loisirs sans Hébergement (périscolaire) au Relai Postal et réintégration de la salle de réunion à la mairie.

Toutes ces infrastructures contribuent au confort et à la qualité de vie des habitants de notre territoire.



La Mairie



Catholique

Nos Eglises



Protestante



Groupe Scolaire



Salle Polyvalente



Atelier communal



Dépôt d'incendie



Piste de quilles



Local de rangement



SALLE
DU
RELAIS POSTAL



L'aire de jeux



L'Accueil de Loisirs, Sans Hébergement



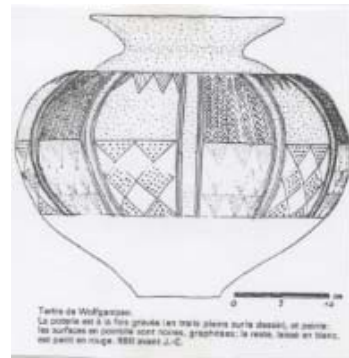
Salle de réunion

2. Archéologie

Le ban de Wolfgantzen a livré quelques vestiges archéologiques intéressants.

Une hache en pierre polie a été trouvée à 1m de profondeur en un endroit inconnu du ban. Au lieu-dit « Katzenroth » à la sortie sud-ouest du village, on aurait trouvé à la fin du siècle dernier (vers 1889) selon Bleicher et Faudel, « *un grand nombre de vases dont aucun n'a échappé à la destruction* ». Il s'agissait vraisemblablement de plusieurs sépultures à incinération des Champs d'Urnes comme le laissent supposer les deux pièces qui sont parvenues jusqu'à nous : la partie supérieure d'une épingle à tête de pavot typique du Bronze Final I et un fragment d'une grande urne à rebord éversé et cordon en relief (au Musée Unterlinden de Colmar). Du même endroit, proviendraient deux bracelets à boules terminales hallstattiens actuellement perdus.

Un petit tertre de la forêt du Kastenwald, situé sur le ban de la commune, fouillé en 1965 a livré deux sépultures hallstattiennes.



En 1971, à l'occasion de la mise en place de canalisations destinées à une nouvelle maison, construire le long de la route menant à Neuf-Brisach on a découvert isolément une belle épingle à tête de pavot du Bronze Final I (Musée de Colmar).

Les travaux d'aménagement de la déviation de Wolfgantzen ont permis la découverte exceptionnelle d'habitats protohistoriques (de 1800 à 50 AV JC). L'intervention archéologique a mis en évidence soixante fosses et plus de deux cents trous de poteaux. Le matériel recueilli permet d'attribuer les fosses à trois périodes protohistoriques :

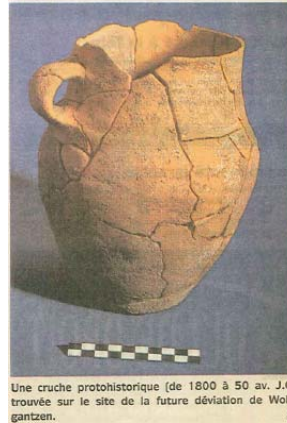
- La première au début du Bronze Moyen (env. 1500-1400 av JC)
- La seconde au Bronze Final IIb-IIIa (1100 av JC)
- La troisième au Hallstatt (750-450 av JC) et notamment au Hallstatt Final D2/D3 (550-450 av JC).



Fibule du Hallstatt

La présence de la première céramique tournée (vases fabriqués sur un tour rapide) conjuguée à de très belles fibules en bronze du Hallstatt Final, soulignent l'importance extraordinaire du site fouillé.

Les résultats de cette fouille permettront de mieux comprendre la nature et la fonction de l'habitat protohistorique dans la Plaine d'Alsace.



Fouilles réalisées dans le cadre de la création de la zone artisanale en 2006/2007.

3. Histoire

Wolfgangtzen eut pour propriétaires successifs les comtes d'EGUISHEIM au XI^e siècle, puis les HABSBOURG jusqu'au début du XIV^e siècle et enfin, les HORBOURG-WURTEMBERG. L'évêque de Strasbourg et l'abbaye d'Erstein étaient possessionnés dans le village. Le village fut détruit en 1638 mais reconstruit peu après.

La Réforme (mouvement religieux) avait été introduite en 1536 par les WURTEMBERG. Avec l'introduction du simultaneum en 1685, le sanctuaire datant du XI^e siècle servait aux deux cultes ; En 1877, fut consacrée la nouvelle église catholique.

- **Origine du nom de notre village : WOLFGANTZEN – WOLFGANGESHEIM**

D'après la légende Wolfgangtzen doit tenir son nom de SAINT WOLFGANG. L'histoire remonte à 980, ST WOLFGANG, alors professeur au grand séminaire de Trèves, partait en pèlerinage à Einsiedeln, en Suisse.

Passant par Wolfgantzen, les pèlerins durent s'arrêter pour un certain temps. De par sa piété et sa conduite exemplaire, ST WOLFGANG gagna la bienveillance des habitants du lieu si bien qu'ils donnèrent le nom de WOLFGANGESHEIM au village.

SAINT WOLFGANG mourut en 984 comme évêque de Ratisbourg.

- **Armoiries**

« D'or au chevron d'azur accompagné de trois lions de sable ».



Ces armoiries avaient été attribuées globalement à WOLFGANTZEN, VOLGELSHEIM et ALGOLSHEIM par la grande-maîtrise chargée sous LOUIS XIV de l'établissement de *l'Armorial général*. Mais les communes d'Algolsheim et de Volgelsheim ayant été dotées chacune d'un blason, les armoiries décrites ci-dessus sont désormais la propriété de WOLFGANTZEN.